Procès-verbal de l'Assemblée Constitutive de la Fédération des Accueils extrascolaires du Canton de Fribourg

Lieu et date de l'Assemblée constitutive :

Salle La Grange à Villars-sur-Glâne, Jeudi 28 janvier 2010 à 20h00.

Personnes présentes : 17, selon liste des présences annexée

AES représentés ayant le droit de vote : 12

1. Accueil et ouverture

Mme Christiane Savoy, Conseillère communale de Villars-sur-Glâne ouvre la séance à 20h00. Elle souhaite la bienvenue aux participants. M. Stéphane Quéru, chef du SEJ, intervient pour adresser un message de soutien à la future fédération de Mme Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat, Direction de la Santé et des Affaires Sociales et pour prier l'assemblée d'excuser son absence.

Mme Savoy lit ensuite la liste des personnes excusées, soit Mme Catherine Tardin (AES projet Le Flon), Mmes Claudine Mauron et Resnate Mesnil (AES Corminboeuf-Chésopelloz), M. Francis Saucy (Conseiller communal Marsens), M. Pierre-Mauron (député socialiste), Mme Evelyne Decombat-Brenner (AES Charmey), M. Jérome Schindler (AES Riaz), Mme Corinne Vimal (AES Neyruz), Commune de Broc (AES Broc projet), Mme Corinne Romanens Menoud (AES Sâles), Mme Partical Keller Hoffer (Association Gruyèrienne des Parents, AGP), M. Carlos Terradilos (AES Avry)

2. Présentation du projet d'association faitière des AES

Mme Christine Sager Tinguely (Présidente de l'AES de Hauterive) présente l'historique et les motivations du projet de Fédération des AES. Les AES de Hauterive, Riaz et Farvagny ont identifié des besoins communs ainsi que des synergies possibles. Ils ont ainsi décidé d'initier un projet visant à fédérer les AES du Canton et soutenir le développement de nouveaux projets d'AES. Grâce au soutien du SEJ, il a ainsi été possible d'organiser une première réunion des représentants des AES et des projets d'AES dans le Canton le 17 juin 2009 à Ecuvillens, en présence de M. Quéru, Chef du SEJ, et de Mme Plancherel, coordinatrice des AES au SEJ. Lors de cette séance, les initiateurs ont exposé leurs objectifs et ont présenté un avant-projet de statut d'association. Les participants ont généralement rejoint les objectifs exposés par les initiateurs. Une nouvelle séance a eu lieu le 7 novembre 2009. A cette occasion, le SEJ a présenté une première ébauche de l'état des lieux des AES du Canton de Fribourg et informé les participants de la mise à disposition par le SEJ d'outils pour l'évaluation des besoins en matière d'accueil parascolaire. Les participants ont également discuté de manière détaillée des objectifs de la future association faitière et de son financement. Ils ont ainsi confirmé leur volonté de constituer la fédération.

3. Statuts

Mme Odile Meylan Bracchi lit le projet de statut (copies disponibles dans la salle). Le projet est amendé de la manière suivante :

Article II - Siège:

Un participant recommande une formulation plus souple : « le siège est au domicile du/de la président/e ». Les participants sont d'accord avec la modification proposée.

Article III - Buts:

Le SEJ souligne la distinction entre les recommandations qui pourraient être émises par la future fédération et celles du SEJ. La fédération ne pourrait émettre que des

Assemblée constitutive

Fédération des Accueils extrascolaires du Canton de Fribourg (FAES)

recommandations conformes à la législation sur le placement d'enfants, celle du SEJ ont valeur législatives. Les participants sont d'accord avec la modification proposée. L'article 1.7 est modifié en conséquence.

Article VI - Organisation:

Un participant demande le remplacement dans l'ensemble des statuts de la formulation « vérificateurs des comptes » par « organe de contrôle ». Les participants sont d'accord avec la modification proposée. Les articles VI.1.3, VI.2.2.3, VI 4, VI.4.2 et VI.4.3.4 sont amendés en conséquence.

Un participant souhaite que l'exclusion de membre du comité de la future association soit prononcée par l'Assemblée générale sur proposition du Comité, puisque c'est l'assemblée générale qui dispose de la compétence d'élire les membres du comité. Les participants sont d'accord avec la modification proposée. L'art. VI.3.5.3 est modifié en conséquence.

Un participant recommande d'ajouter une clause donnant une compétence générale au Comité pour lui permettre d'exécuter toute autre tâche jugée utile. Les participants sont d'accord avec la modification proposée. Un nouvel paragraphe 3.2.16 est inclus à l'art. VI.

Un participant souhaite que la proposition de règle concernant la gestion des vacances de poste au Comité soit modifiée, en ce sens qu'un nouveau membre doit être élu à la prochaine assemblée générale. Les participants sont d'accord avec la modification proposée. L'art. VI.3.5.2 est modifié en conséquence.

En ce qui concerne les règles applicables aux Commissions, les participants souhaitent qu'elles soient simplifiées pour leur permettre une organisation plus souple. Les participants sont d'accord avec la modification proposée. L'art. VI.3.6 est modifié en ce sens et les articles VI.3.6.1 et VI.3.6.2 sont supprimés.

Suite au remplacement des termes « vérificateurs internes » par organe de contrôle, l'art. VI.4.1. est supprimé, les art. VI.4.2 et VI.4.3 subissent des adaptations grammaticales.

Un participant relève une contradiction à l'art. VI.4.4 propose de l'amender pour y remédier. Les participants sont d'accord avec la modification proposée.l'art. VI.4.4 est amendé.

Les participants ont pris note des erreurs de numérotation et d'erreurs de plume figurant dans le projet auquel il est remédié.

Le projet de statut ainsi amendé est soumis à l'approbation des participants ayant le droit de vote (membres actifs potentiels de la future fédération). Il est approuvé par 11 voix, sans opposition.

4. Elections des Membres du Comité

Mme Christiane Savoy demande aux candidats/es de se présenter.

Se présentent :

- Mme Odile Meylan Bracchi, Présidente de l'AES de Farvagny
- M. Pascal Kaempfen, Directeur de l'AES Le Bosquet à Givisiez
- M. François Roubaty, représentant l'AES de Matran
- Mme Geneviève Renevey, responsable AES Avry-sur-Matran
- M. David Bonny, Commission scolaire, Prez-vers-Noréaz

Le Comité est élu par acclamation.

5. Elections des membres de l'Organe de Contrôle

Mme Odile Meylan Bracchi présente la candidature de Mme Geneviève Tinguely, comptable et fiduciaire, à Farvagny.

Mme Christiane Savoy, conseillère communal de Villars-sur-Glâne se présente également.

Assemblée constitutive Fédération des Accueils extrascolaires du Canton de Fribourg (FAES)

Les membres de l'Organe de Contrôle sont élus par acclamation.

6. Budget

Mme Odile Meylan Bracchi présente le budget. Une discussion intervient sur les coûts du site web. Mme Meylan Bracchi explique que les coûts budgétés incluent les frais de traduction, puisque le site devrait être bilingue. Un participant suggère de prendre contact avec l'EMAF (Ecole de multimédia de Fribourg) dont les étudiants développent des sites web dans le cadre de leurs études à des tarifs raisonnables.

Un participant demande qu'une rubrique « imprévu » soit ajoutée dans les charges au budget. Le montant de 180 CHF est attribué à la rubrique « imprévu », ce qui porte le bénéfice net prévu à CHF 5.65.

Le budget ainsi adapté est approuvé par acclamation.

7. Adhésion

Mme Christine Sager Tinguely indique que des formulaires d'adhésion sont disponibles au fond de la salle. Le Comité nouvellement élu est invité à indiquer l'adresse du secrétariat de la fédération aux membres potentiels, ainsi qu'à les informer des références du compte sur lequel les cotisations pourront être versées. Un membre suggère au Comité d'adapter le formulaire d'adhésion pour y inclure le tarif des cotisations selon le type de membre.

8. Programme d'activités

Mme Christine Sager Tinguely présente le programme d'activités aux participants. Les participants suggèrent de le compléter par les activités suivantes :

- Conditions de travail dans les AES
- Activités communes pendant les vacances (évaluation des besoins)
- Accueil des enfants de 4-6 ans en AES
- Mode de financement des AES

Le programme d'activités est approuvé par consensus.

9. Création de groupes de travail

Mme Christine Sager Tinguely présente la proposition de programme d'activités 2010. Mme Goumaz se déclare intéressée à soutenir la fédération dans le cadre de la procédure de consultation de la révision de la loi sur la Petite Enfance. Les SEJ indique que l'établissement d'un répertoire des AES est en cours au SEJ et sera mis en ligne sur le site web du SEJ.

Mme Christine Sager Tinguely indique que des formulaires d'inscription aux différentes activités sont disponibles au fond de la salle. Mme Meylan Bracchi précise que les intéressés recevront les formulaires d'inscription par messagerie électronique, avec le procès-verbal, les statuts et le budget. Ils pourront ainsi s'annoncer par messagerie électronique ou le faire lors de la séance d'information prévue le 11 mars 2010.

10. Questions

Différents participants sont ensuite intervenus. L'un pour indiquer que la fédération nouvellement créée devrait demander une reconnaissance d'intérêt public à la Direction des finances du Canton de Fribourg. Mme Andrea Burgener, députée socialiste, rappelle que le groupe socialiste a déposé un mandat en octobre 2009 qui demande au Conseil d'Etat de créer un programme d'incitation à la création d'AES dans le canton (soutien des places d'accueil créées et à créer) valable jusqu'en 2013 (uniformisation de la 2ème année enfantine

Assemblée constitutive Fédération des Accueils extrascolaires du Canton de Fribourg (FAES)

dans le Canton), dans l'attente de la révision de la loi sur la Petite Enfance. Elle indique que la réponse du Conseil d'Etat est attendue pour mars 2010 et que le Parlement devra ensuite se prononcer. Elle rappelle indique également que les femmes radicales ont déposé une motion visant à la création d'une fondation pour le financement des AES sur le modèle vaudois. Le Conseil d'Etat n'y a pas encore répondu.

En ce qui concerne les recommandations du SEJ pour l'accueil des enfants de 4-6 ans, le SEJ signale que les recommandations actuellement applicables (crèches) sont en cours de révision pour l'accueil en AES. Pour l'instant, le SEJ demande uniquement qu'un espace soit réservé au repos de ces enfants.

11. Suivi - agenda

Mme Odile Meylan Bracchi rappelle qu'une réunion a été agendée le 11 mars 2010 avec les Fédérations intéressées. Elle indique que les Fourchettes Vertes (Croix-Rouge) feront également une présentation de leur label de qualité.

Les Participants prennent note de la date de la prochaine séance d'information et des interventions prévues visant notamment à établir le dialogue avec les autres acteurs sociaux assurant la prise en charge des enfants avant la scolarité obligatoire ou pendant celle-ci.

12. Remerciements et conclusions

Mme Odile Meylan Bracchi clôture la séance et remercie tout d'abord Mme Christiane Savoy et la commune de Villars-sur-Glâne d'avoir soutenu l'organisation de l'assemblée constitutive de la fédération.

Elle remercie ensuite les participants, membres potentiels et représentants politiques d'avoir soutenu le projet.

Finalement, Mme Meylan Bracchi remercie Mme Christine Sager Tinguely, co-initiatrice du projet de son soutien sans faille aux différentes étapes du projet.

Mme Christiane Savoy invite les participants à une partie plus récréative de la soirée.

La séance est close à 22 heures.

O. Meylan Bracchi, Secrétaire FAES

O. Neyle Krack

Annexes:

- liste des participants
- statuts
- budget
- liste d'activités 2010